



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUET	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Philippe GUYARD
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Gilles MATHEY
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS		M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Georges MAGLICA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiââ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Parc Valmy - Acquisition du bassin de rétention - phase 1

Par convention publique d'aménagement en date du 12 avril 2002, complétée par avenant du 19 décembre 2002, le Grand Dijon a confié à la Semaad, l'aménagement et la commercialisation du "Parc Valmy" à Dijon, opération réalisée sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

En application des dispositions de cette convention, le Grand Dijon a souhaité procéder à l'acquisition du bassin de rétention de la phase I de cette zone d'activité. L'emprise à acquérir est cadastrée section AC n° 246 – 396 – 397 – 399 - 401, pour une surface totale de 11.917 m².

Par délibération du 25 juin 2009, le Conseil de Communauté a approuvé le compte de résultat prévisionnel de la zone d'activités, arrêté au 31 décembre 2008. Ce bilan indique que la cession des équipements publics est envisagée à titre gratuit.

A la suite de l'achèvement de l'ouvrage, la Semaad sollicite le Grand Dijon, par courrier en date du 7 octobre 2009, afin que la rétrocession de cet ouvrage intervienne pour l'Euro symbolique.

France Domaine interrogé, confirme que l'acquisition de cet équipement peut intervenir dans ces conditions.

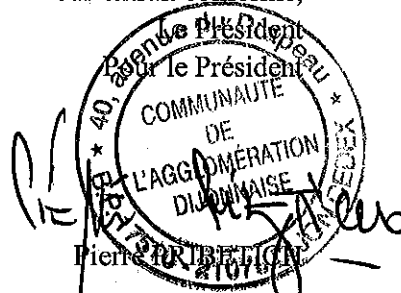
Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'acquisition sur la Semaad, du bassin de rétention de la phase I du "Parc Valmy" à Dijon, à l'Euro symbolique ;
- **de dire** que cette acquisition sera réalisée par acte administratif ;
- **d'autoriser** Monsieur le président, à signer tous actes à intervenir pour l'exécution de cette décision ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Convocation envoyée le 18 mars 2010
Publié le 26 MARS 2010
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010





société d'économie mixte d'aménagement
de l'agglomération dijonnaise

7, avenue Jean Berlioz - Parc technologique - 21000 DIJON
téléphone : 03 80 72 18 71 - télécopieur : 03 80 72 23 47

Z.A.C. " Parc Valmy "

PLAN DE BORNAGE BASSIN DE RETENTION Surface=11917 m²

LEGENDE

- Emprise cadastrale
- Clôture
- Borne (Altitude sur borne)

Références cadastrales:

- AC n°246 (0a23ca)
- AC n°396 (2a47ca)
- AC n°397 (0a64ca)
- AC n°399 (30a73ca)
- AC n°401 (85a10ca)

Echelle 1/500
Dossier : 02075

INDICE N°1
septembre 2009



CABINET-MERLIN
Ingénieurs - Conseils

Siège : 6, Rue GROLEE
69 289 LYON Cedex 02
Téléphone : 04 72 32 32 56 - 00
Télécopie : 04 78 33 37 85
E - MAIL : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr

Implantation régionale :
12, Rue de GRAY
21 000 DIJON
Téléphone : 03 80 85 42 56
Télécopie : 03 80 85 01 80
E - MAIL : cm-dijon@cabinet-merlin.fr

Hubert MORNAND
Hélène MORNAND
Thérèse JANIN
Denis SCHENIRER

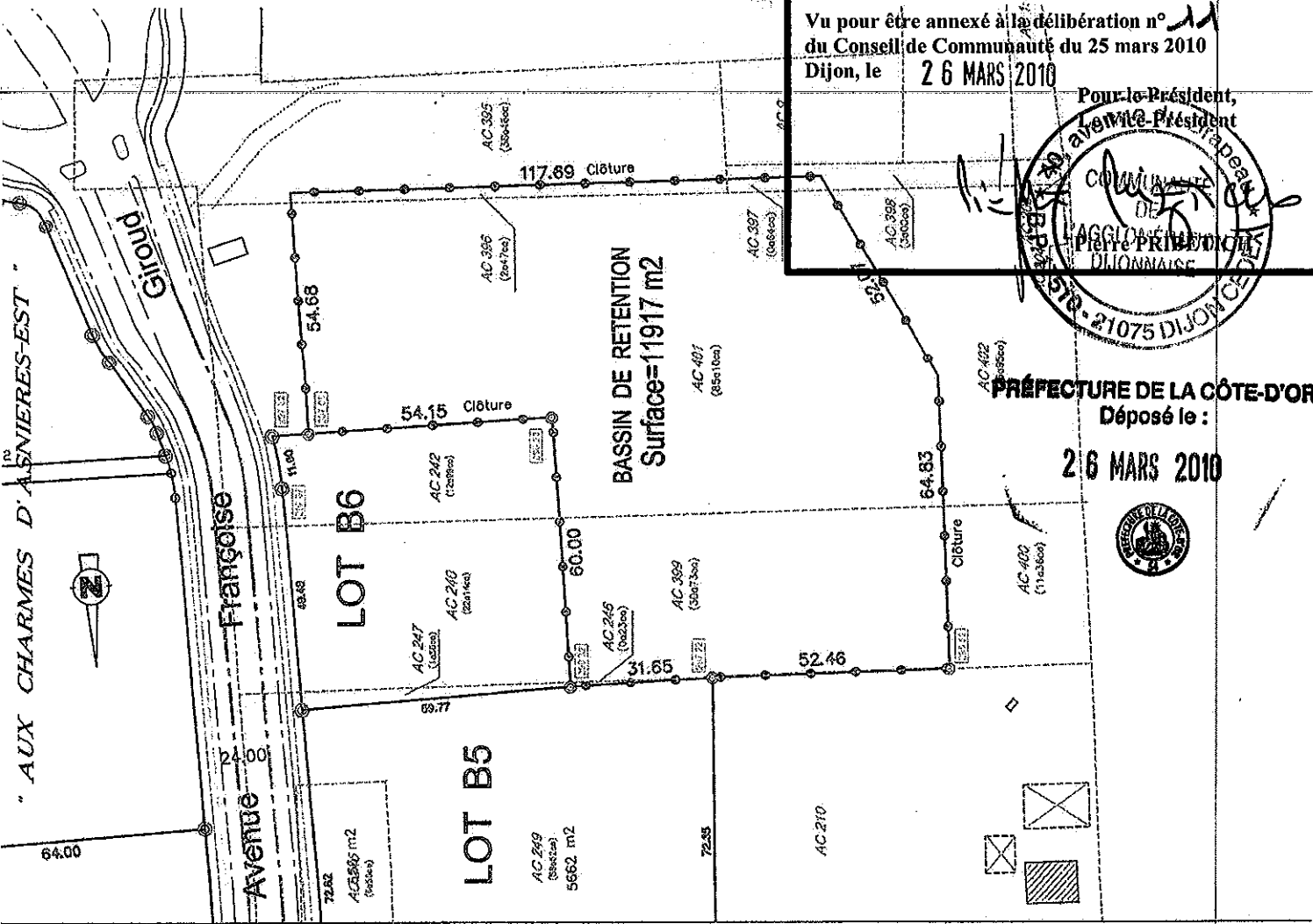


GEOMETRES - EXPERTS

D.P.L.G. Membres de l'Ordre
4, Avenue de la Découverte - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 11 99 - Fax 03 80 70 00 72
Bureau Succursale :

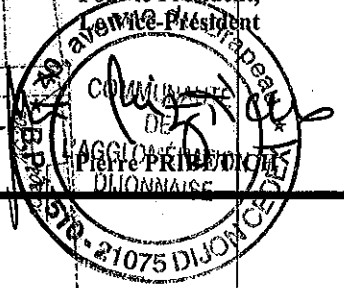
7, rue Félix-Léclercq - 21120 IS-SUR-TILLE
Tél/Fax 03 80 85 08 02

AUX CHARMES D'ALSACIENNES-EST



Vu pour être annexé à la délibération n°
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le 26 MARS 2010

Pour le Président,
Le Vice-Président



PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010

